ÉTUDES SUR LA PAROLE DE DIEU :

PREMIÈRE ÉPÎTRE de PIERRE

par J.N. Darby

[Introduction 1](#_Toc361929032)

[Chapitre 1 1](#_Toc361929033)

[Chapitre 2 5](#_Toc361929034)

[Chapitre 3 9](#_Toc361929035)

[Chapitre 4 10](#_Toc361929036)

[Chapitre 5 15](#_Toc361929037)

# Introduction

La première épître de Pierre est adressée aux croyants de la dispersion d’Israël qui se trouvaient dans les provinces de l’Asie Mineure, que l’apôtre nomme dans le premier verset ; la seconde épître déclare elle-même qu’elle est une seconde lettre adressée aux mêmes personnes, de sorte que l’une et l’autre ont été destinées aux Juifs de l’Asie Mineure, à ceux du moins parmi eux, qui avaient la même précieuse foi que l’apôtre.

La première épître est fondée sur la doctrine de l’appel céleste (je ne dis pas sur la doctrine de l’Assemblée sur la terre (\*), qui n’est pas placée ici devant nous), en contraste avec la part des Juifs sur la terre. Elle présente les chrétiens, et en particulier les chrétiens d’entre les Juifs, comme pèlerins et étrangers sur la terre. La conduite qui convient à de telles personnes est plus largement développée que la doctrine. Le Seigneur Jésus, qui fut lui-même pèlerin et étranger ici-bas, est présenté comme modèle sous plus d’un aspect. Les deux épîtres tracent le tableau du juste gouvernement de Dieu depuis le commencement jusqu’à la consommation de toutes choses, alors que les éléments embrasés se fondront, et qu’il y aura de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habitera. La première épître parle du gouvernement de Dieu en faveur des croyants ; la seconde, de ce gouvernement en rapport avec le jugement des méchants. Cependant, en présentant l’appel céleste, l’apôtre présente nécessairement le salut, la délivrance de l’âme, en contraste avec les délivrances temporelles des Juifs.

(\*) J’ajoute ici «sur la terre», parce que l’Assemblée comme bâtie par Jésus lui-même et pas encore achevée, est mentionnée au chapitre 2, où les pierres vivantes viennent à Christ.

# Chapitre 1

Voici la description que l’Esprit donne des croyants auxquels l’épître est adressée : Ils sont «élus», et cela «selon la préconnaissance de Dieu le Père». Israël était un peuple élu par Jéhovah sur la terre : ici, ce sont ceux qui ont été préconnus du Père. Le moyen par lequel Dieu réalise son dessein de grâce, c’est la sanctification par le Saint Esprit. Les élus sont réellement mis à part par la puissance de l’Esprit ; Israël l’était par des ordonnances ; ceux-ci sont sanctifiés pour l’obéissance de Jésus Christ et pour l’aspersion de son sang, c’est-à-dire, d’un côté, pour obéir comme il a obéi, et de l’autre, pour être aspergés de son sang et être ainsi parfaitement purs devant Dieu. Israël, au contraire, avait été mis à part pour l’obéissance de la loi, et pour ce sang qui, en annonçant la mort comme sanction de l’autorité de cette loi, ne pouvait jamais purifier l’âme du péché.

Telle était la position du chrétien. Pierre souhaite aux saints «la grâce et la paix», part bien connue des croyants. Il leur rappelle les bénédictions dont Dieu les avait bénis, en bénissant Dieu qui les leur avait accordées. Les Israélites croyants le connaissaient maintenant, non plus sous le caractère de Jéhovah, mais comme le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ.

Ce que l’apôtre présente comme le fruit de la grâce de ce Dieu et Père, est une espérance en dehors du monde, et non l’héritage de Canaan approprié à l’homme vivant sur la terre, ce qui était l’espérance d’Israël aux jours d’autrefois, et qui est encore celle de la nation dans son incrédulité. La miséricorde de Dieu avait réengendré ces Juifs qui croyaient, pour une espérance vivante, par la résurrection de Jésus Christ d’entre les morts. Cette résurrection leur montrait une part dans un autre monde, et la puissance qui y introduisait l’homme, bien qu’il eût été assujetti à la mort. L’homme entrait là par la résurrection, par le triomphe glorieux du Sauveur, pour avoir part à un héritage incorruptible, sans souillure et qui ne se flétrit pas. L’apôtre ne parle pas de notre résurrection *avec* Christ ; il envisage le chrétien comme pèlerin ici-bas, encouragé par le triomphe de Christ lui-même en résurrection, qui l’animait par la conscience qu’il y avait un monde de lumière et de bonheur devant lui, et une puissance qui le ferait entrer dans ce monde-là : par conséquent, l’héritage est présenté comme «gardé dans les cieux» (verset 4). Dans l’épître aux Éphésiens, nous sommes assis dans les lieux célestes en Christ, et l’héritage est celui de toutes choses, dont Christ lui-même est héritier ; mais le chrétien est aussi, de fait, pèlerin et étranger sur la terre, et c’est pour nous une puissante consolation, dans notre pèlerinage, que de voir devant nous cet héritage céleste avec la sûre garantie que nous y entrerons.

A cela s’ajoute une autre inestimable consolation. Si l’héritage est conservé dans les cieux pour nous, nous sommes gardés, par la puissance de Dieu, le long de notre pèlerinage, pour en jouir à la fin (verset 5). Douce pensée ! Nous sommes gardés ici-bas, à travers tous les dangers et toutes les difficultés ; et, d’un autre côté, l’héritage est conservé pour nous, là où il n’y a ni souillure, ni possibilité de décadence.

Mais c’est par des moyens moraux que cette puissance nous garde (et c’est de cette manière que Pierre parle toujours), c’est par l’action en nous de la grâce qui fixe le coeur sur des objets qui le tiennent en relation avec Dieu et avec ses promesses. (Comparer 2 Pierre 1:4.) «Nous sommes gardés par la puissance de Dieu, *par la foi*.» C’est, qu’il en soit béni, la puissance de Dieu lui-même qui garde ; mais elle agit en soutenant la foi dans le coeur, en la maintenant, en dépit de toutes les tentations, au-dessus de toute la souillure du monde, et en remplissant les affections des choses célestes. Pierre, toutefois, toujours occupé des voies de Dieu à l’égard de ce monde, ne voit les croyants participer à ce salut, — à cette gloire céleste, — que lorsqu’il sera manifesté, lorsque Dieu, par cette gloire, établira son autorité en bénédiction sur la terre. C’est bien la gloire céleste, mais la gloire céleste manifestée comme moyen de l’établissement du gouvernement souverain de Dieu sur la terre, pour sa propre gloire et pour la bénédiction du monde entier.

«Le salut», tel que Pierre l’envisage, est «le salut prêt à être révélé dans les derniers temps.» Ce mot «prêt» est important. Notre apôtre dit aussi que le jugement est «prêt» à être révélé. Christ est glorifié personnellement ; il a vaincu tous ses ennemis ; il a accompli la rédemption. Il n’attend qu’une chose, savoir, que Dieu mette ses ennemis pour le marchepied de ses pieds. Il s’est assis à la droite de la Majesté dans les hauts lieux, parce qu’il a accompli tout ce qu’il fallait pour glorifier Dieu, là où était le péché. C’est le salut des âmes, le rassemblement des siens qui n’est pas encore achevé (2 Pierre 3:9-15) ; mais une fois que tous ceux qui doivent participer à ce salut y seront introduits, il n’y aura plus rien à attendre quant au salut, c’est-à-dire quant à la manifestation de la gloire dans laquelle les rachetés (\*) paraîtront ; ni, par conséquent, quant au jugement des méchants sur la terre — jugement qui sera consommé par la manifestation de Christ. (Voyez 2 Thess. 1:9-10.) Tout est prêt ! Cette pensée est douce pour nous, pendant les jours de notre patience ; mais elle est bien solennelle si l’on réfléchit au jugement.

(\*) La doctrine de la réunion des saints avec Jésus dans l’air, lorsqu’ils vont à sa rencontre, ne fait pas partie de l’enseignement de Pierre, non plus que celle de l’Assemblée à laquelle elle se rattache. Ce qu’il nous présente, c’est la manifestation des saints dans la gloire, parce qu’il s’occupe des voies de Dieu envers la terre, quoiqu’il le fasse en rapport avec le christianisme.

Oui, comme le dit l’apôtre, nous nous réjouissons grandement dans ce salut qui est prêt à être révélé dans les derniers temps. Nous l’attendons. C’est le temps du repos, de la bénédiction de la terre, de la pleine manifestation de la gloire de Celui qui est digne de cette gloire, qui a été humilié et qui a souffert pour nous ; c’est le temps où la lumière et la gloire de Dieu en Christ éclaireront le monde et en chasseront tout mal.

Voilà notre part : joie abondante dans le salut qui va être révélé et dans lequel on peut toujours se réjouir, bien que, si cela est nécessaire pour notre bien, nous puissions être affligés par diverses tentations. Mais ce n’est que pour très peu de temps, c’est une «légère tribulation d’un moment», et Dieu ne nous la dispense que «si cela est nécessaire», afin que l’épreuve précieuse de la foi «soit trouvée tourner à louange, et à gloire, et à honneur», à l’apparition de Jésus Christ que nous attendons (versets 6-7). C’est la fin de toutes nos peines et de toutes nos épreuves : transitoires et légères comme elles le sont, en comparaison de l’immense résultat de la gloire excellente et éternelle vers laquelle elles nous conduisent selon la sagesse de Dieu et selon le besoin de nos âmes. Le coeur s’attache à Jésus : Il apparaîtra !

Nous l’aimons, quoique nous ne l’ayons jamais vu. En Lui, quoique nous ne le voyions pas maintenant, nous nous réjouissons d’une joie ineffable et glorieuse (verset 8). C’est là ce qui décide, ce qui forme le coeur, ce qui le fixe et le remplit de joie, quoi qu’il en soit de la vie ici-bas. Pour nos coeurs, c’est Lui qui remplit cette scène de gloire. Par la grâce, je serai glorifié, j’aurai la gloire : mais j’aime Jésus; mon coeur aspire après sa présence, il désire le voir. De plus nous Lui serons semblables — semblables à Lui glorifié. L’apôtre peut bien dire : «Vous vous réjouissez d’une joie ineffable et glorieuse !» Le coeur ne veut rien d’autre, et, si quelques légères afflictions nous sont nécessaires, nous les subissons avec joie puisqu’elles sont un moyen de nous former pour la gloire. Et nous pouvons nous réjouir à la pensée de l’apparition de Christ, car, en le recevant dans le coeur, sans le voir, nous recevons le salut de l’âme, objet et fin de la foi, bien plus précieux que les délivrances temporelles dont Israël a joui, quoiqu’elles fussent des signes de la faveur de Dieu.

L’apôtre poursuit en développant les trois degrés successifs de la révélation de cette grâce du salut, — de cette pleine et entière délivrance des conséquences, des fruits et de la misère du péché : 1° les prophètes; 2° le témoignage du Saint Esprit envoyé du ciel ; 3° la manifestation de Jésus Christ lui-même, quand la délivrance, déjà auparavant annoncée, sera pleinement accomplie.

Il est intéressant de voir ici, comment le rejet du Messie, selon les espérances juives, rejet déjà anticipé et annoncé dans les prophètes, frayait nécessairement le chemin à un salut qui amenait avec lui celui de l’âme. Jésus étant rejeté, on ne le voyait plus ; la partie terrestre n’était pas réalisée par sa première venue, le salut devait être révélé dans les derniers temps. Mais ainsi c’était un salut de l’âme dont la pleine portée serait réalisée dans la gloire qui allait être révélée; car c’était la joie spirituelle de l’âme dans un Jésus céleste qu’on ne voit pas, qui, dans sa mort, a accompli l’expiation du péché, et qui, dans sa résurrection, a réengendré pour une espérance vivante, selon la puissance de la vie du Fils de Dieu. Ce salut — cette vraie délivrance — est donc reçu par la foi. Ce n’était pas encore la gloire et le repos extérieurs ; ce salut, envisagé ainsi, aura lieu lors de l’apparition de Jésus ; mais, en attendant, l’âme jouit déjà, par la foi, de ce repos parfait, et même de la gloire en espérance.

Or, les prophètes avaient annoncé la grâce de Dieu qui devait être accomplie pour les croyants, et qui communique déjà maintenant à l’âme la jouissance de ce salut annoncé d’avance ; et ils avaient sondé leurs propres prophéties, que Dieu leur avait communiquées par inspiration, cherchant à comprendre quel temps ou quelle sorte de temps l’Esprit indiquait, lorsqu’il témoignait d’avance des souffrances du Christ et des gloires qui devaient suivre. Car l’Esprit parle par les prophètes des souffrances et des gloires, et, par conséquent, annonçait plus qu’une délivrance temporelle en Israël, car le Messie devait souffrir. Or, il leur fut révélé que ce n’était pas pour eux-mêmes, ni pour leur temps, mais pour les chrétiens, que l’Esprit annonçait ces vérités à l’égard du Messie. Or les chrétiens, tout en recevant le salut de l’âme par la révélation d’un Christ siégeant dans le ciel, après ses souffrances, et revenant en gloire, n’ont pas reçu ces gloires révélées aux prophètes. Ces choses ont été rapportées avec une grande et divine clarté par l’Esprit envoyé du ciel à la suite de la mort de Jésus, mais l’Esprit ne donne pas la gloire elle-même dans laquelle le Christ apparaîtra; il ne fait que l’annoncer. Les chrétiens, par conséquent (verset 13), ont à ceindre les reins de leur entendement, à être sobres et à espérer parfaitement dans la grâce qui leur sera, de fait, apportée lors de la révélation de Jésus Christ. Voici donc quels sont les trois pas successifs des voies de Dieu : 1° la prédiction des événements relatifs au Christ, événements qui allaient tout à fait au delà des bénédictions juives ; 2° les choses rapportées par l’Esprit ; 3° l’accomplissement des choses promises lors de la révélation de Jésus.

Ce que l’apôtre présente, c’est donc une participation à la gloire de Jésus, lorsqu’il sera révélé; c’est ce salut dont les prophètes ont parlé, et qui doit être révélé aux derniers jours. Mais en attendant, Dieu avait régénéré les Juifs croyants pour une espérance vivante par la résurrection de Jésus Christ d’entre les morts, et, par ses souffrances, il leur avait fait comprendre que même maintenant, en attendant la révélation de la gloire, en réalisant cette gloire dans la personne de Jésus, ils jouissaient d’un salut de l’âme, devant lequel les délivrances d’Israël pâlissaient et pouvaient être oubliées. Ce salut était bien le salut «prêt à être révélé» dans toute sa plénitude ; mais, pour le moment, on ne le possédait que pour ce qui regardait l’âme : mais détaché de la manifestation de la gloire terrestre, ce salut n’avait qu’un caractère d’autant plus spirituel. Dès lors, les croyants devaient avoir les reins ceints pour attendre la révélation de Jésus, et reconnaître avec actions de grâce qu’ils possédaient le but de leur foi. Ils étaient en relation avec Dieu.

Dieu, en annonçant ces choses par le ministère des prophètes, avait en vue les chrétiens et non les prophètes eux-mêmes. Cette grâce devait au temps propre être communiquée aux croyants ; mais, pour le moment, pour la foi et pour l’âme, le Saint Esprit envoyé d’en haut, en rendait témoignage : elle devait être *apportée* «à la révélation de Jésus Christ». La résurrection de Jésus Christ, qui était la garantie de l’accomplissement de toutes les promesses et la puissance de vie pour en jouir, avait régénéré ceux qui croyaient, pour une espérance vivante ; mais le droit de jouir de l’effet de la promesse était fondé sur une autre vérité : les exhortations de l’apôtre nous y conduisent. Les croyants devaient marcher comme des enfants obéissants, et ne plus suivre les convoitises qui les avaient conduits dans le temps de leur ignorance. Appelés par Celui qui est saint, ils devaient être saints dans toute leur conduite, comme il est écrit. De plus, s’ils invoquaient le Père qui, sans avoir égard à l’apparence, juge selon les oeuvres de chacun, ils devaient passer le temps de leur séjour ici-bas dans la crainte (versets 14-17).

Remarquez qu’il n’est pas question ici du jugement final de l’âme. Dans ce sens, «le Père ne juge personne, mais il a donné tout le jugement au Fils» ; il s’agit du jugement journalier du gouvernement de Dieu dans ce monde à l’égard de ses enfants. Aussi est-il dit : «Conduisez-vous avec crainte pendant *le temps de votre séjour ici-bas.*»C’est un jugement qui s’applique à la vie chrétienne. La crainte de laquelle l’apôtre parle, n’est pas une incertitude à l’égard du salut et de la rédemption : c’est une crainte fondée sur la certitude qu’on est racheté ; et le prix immense, la valeur infinie du moyen employé pour nous racheter, savoir, le sang de l’Agneau sans défaut et sans tache, est le motif pour craindre durant notre pèlerinage. Nous avons été rachetés de notre vaine conduite, au prix du sang de Jésus ; pouvons-nous donc encore marcher selon les principes dont nous avons été ainsi délivrés ? Un tel prix pour nous délivrer demande que nous marchions avec circonspection et sérieux devant le Père, avec lequel, comme privilège et relation spirituelle, nous désirons avoir à faire.

L’apôtre, ensuite, applique aux chrétiens cette vérité du rachat. L’Agneau avait été ordonné dans les conseils de Dieu avant que le monde fût, mais Il a été manifesté dans les derniers jours pour les croyants, et ils sont présentés dans leur vrai caractère. Ils croient en Dieu par Jésus, par cet Agneau. Ils ne croient pas en Lui par la création. Quoique celle-ci soit un témoignage de sa gloire, elle ne donne aucun repos à la conscience et ne lui parle pas d’une place dans le ciel. Ils ne croient pas en Dieu non plus par la Providence qui, dirigeant tout, laisse encore le gouvernement de Dieu dans une obscurité si profonde ; ils ne croient pas par la révélation de Dieu sur la montagne de Sinaï, sous le nom de Jéhovah, et par la frayeur qui se rattache à une loi violée, — mais ils croient par Jésus, l’Agneau de Dieu. Remarquez qu’il n’est pas dit : «*Qui* *croyez en Lui*», mais «*qui,* *par Lui, croyez en Dieu*».Nous connaissons Dieu comme celui qui, lorsque nous étions pécheurs et morts dans nos fautes et dans nos péchés, nous a aimés, nous a donné ce précieux Sauveur afin qu’il descendît jusque dans la mort où nous étions, qu’il prît part à notre position comme placé sous ce jugement, et qu’il mourût comme l’Agneau de Dieu. Nous croyons en Dieu qui, par sa puissance, lorsque Jésus était sous l’effet de ce jugement, dans la mort pour nous, à notre place, l’a ressuscité d’entre les morts et lui a donné la gloire. C’est donc en un Dieu Sauveur, en un Dieu qui exerce sa puissance en notre faveur, que nous croyons *par Jésus,* de sorte que notre foi et notre espérance sont «en Dieu» ; non pas en quelque chose qui soit devant Dieu, mais en Dieu lui-même. Où donc y aurait-il une cause de crainte et de défiance à l’égard de Dieu, si notre foi et notre espérance sont en Lui ? Cela change tout. L’aspect sous lequel nous considérons Dieu est entièrement changé, et ce changement est fondé sur ce qui établit la justice de Dieu en nous acceptant comme purifiés de tout péché, sur l’amour de Dieu en nous bénissant parfaitement en Jésus que sa puissance a ressuscité et glorifié — puissance selon laquelle il nous bénit. Notre foi et notre espérance sont en Dieu lui-même.

Cela nous place dans une relation des plus intimes avec les autres rachetés. Objets du même amour, lavés dans le même précieux sang, rachetés par le même Agneau, ils deviennent, pour ceux qui ont le coeur purifié par la réception de la vérité par l’Esprit, les objets d’un tendre amour fraternel, d’un amour sans feinte : ils sont nos frères. Sachons donc nous aimer les uns les autres ardemment, d’un coeur pur !

Mais cette relation et les exhortations de l’apôtre qui en découlent, sont fondées sur un autre principe essentiel et vital : c’est une nouvelle nature qui est active dans cette affection. Si nous sommes rachetés par le précieux sang de l’Agneau sans tache, nous sommes nés de la semence incorruptible de la parole de Dieu, qui vit et demeure éternellement ; car toute chair est comme l’herbe, la gloire de l’homme comme la fleur de l’herbe : l’herbe se flétrit, sa fleur tombe, mais la parole du Seigneur demeure éternellement. C’est là la parole de l’Évangile qui nous a été prêchée. Cette semence de la Parole est un principe éternel de bénédiction. Le croyant n’est pas né selon la chair pour jouir de droits et de privilèges temporaires, comme un Juif, mais il est né d’une semence incorruptible, d’un principe de vie inaltérable comme la parole de Dieu lui-même. Le prophète ne le disait-il pas au peuple de Dieu en le consolant ? La chair, la nation elle-même n’était que comme l’herbe séchée. Dieu ne change pas, et la Parole qui assure, par son immuable certitude, les bénédictions divines aux objets de la faveur de Dieu, opère dans le coeur pour produire une vie éternelle et incorruptible, comme la Parole qui en est la source.

# Chapitre 2

Ainsi donc purifiés et nés de la Parole, les croyants ont à mettre de côté toute espèce de malice, de fraude, d’hypocrisie, d’envie, de médisance, et, comme des enfants nouveau-nés, à chercher ce lait de l’intelligence, qui se trouve dans la Parole, afin de croître par son moyen, car la Parole est le lait de l’enfant, comme elle avait été la semence de sa vie, et nous avons à la recevoir comme de petits enfants en toute simplicité, si de fait nous avons goûté que le Seigneur est bon et plein de grâce. Ce n’est pas au Sinaï que je suis venu ou duquel Dieu parle, là où l’Éternel Dieu proclama sa loi du milieu du feu, de sorte que ceux qui étaient là demandaient de ne plus entendre sa voix. Si j’ai goûté et compris que le Seigneur agit en grâce, qu’il est amour envers moi, et que sa Parole est l’expression de cette grâce, comme elle communique la vie, je désirerai me nourrir de ce lait de l’intelligence dont le croyant jouit selon la mesure de sa simplicité ; je désirerai me nourrir de cette bonne Parole qui ne m’annonce rien que grâce et le Dieu dont j’ai besoin, comme tout grâce, plein de grâce, agissant en grâce, comme se révélant à moi dans ce caractère, caractère qu’il ne saurait jamais cesser de maintenir à mon égard, me rendant participant de sa sainteté.

Je connais maintenant le Seigneur lui-même, j’ai goûté ce qu’il est. Du reste, ce que l’apôtre dit, met le christianisme toujours en contraste avec l’état légal des Juifs, quoique ce soit l’accomplissement de ce que les Psaumes et les prophètes avaient déclaré : la résurrection ayant clairement révélé, en outre, une espérance céleste. Ce sont les croyants eux-mêmes qui sont maintenant la maison spirituelle, la sainte sacrificature. Ils viennent à cette pierre vivante, rejetée des hommes, il est vrai, mais choisie de Dieu et précieuse, et ils sont édifiés sur elle «comme des pierres vivantes». L’apôtre aime ce mot de «*vivant*»*.* C’est à lui que le Père avait révélé que Jésus était le Fils du Dieu *vivant*. Nul autre que lui ne l’avait confessé tel ; et le Seigneur lui avait dit que sur ce Roc, c’est-à-dire sur la personne du Fils de Dieu en puissance de vie (manifestée dans la résurrection où il a été déclaré tel), il bâtirait son Assemblée. Pierre, par sa foi, participait à la nature de ce Roc vivant. Ici donc (verset 5), Pierre étend ce caractère à tous les croyants, et montre la sainte maison édifiée sur la pierre vivante que Dieu lui-même a posée comme maîtresse pierre du coin, choisie et précieuse : celui qui croira en elle ne sera pas confus ! (\*)

(\*) Dans ce passage et dans celui-ci seul, Pierre parle de l’Assemblée ayant le caractère d’un édifice, et non celui d’un corps ou d’une épouse ; il parle de ce que Christ a édifié, non de ce qui Lui est uni. Paul aussi nous présente cela dans Éph. 2:20, 21. À ce point de vue, quoique se poursuivant sur la terre, c’est l’oeuvre de Christ se faisant d’une manière continue ; il n’est pas question d’une action humaine : Je bâtirai, dit Christ ; il croît, dit Paul ; les pierres vivantes viennent, dit Pierre. Il ne faut point confondre cela avec l’édifice dans lequel les hommes peuvent édifier du bois, du foin, du chaume ; cependant la chose extérieure que Dieu fit bonne, laissée à la responsabilité de l’homme, s’est bientôt corrompue, comme toujours. Les individus sont édifiés par la grâce, et l’édifice croît pour être un temple saint. Tout cela se rapporte à Matthieu 16. La responsabilité du service de l’homme à cet égard se trouve dans 1 Cor. 3, où l’Assemblée nous est présentée à un autre point de vue. Le corps est une chose tout autre dont la doctrine est exposée en Éph. 1-4, en 1 Cor. 12, et dans d’autres passages.

Or, ce n’était pas aux yeux de Dieu seul que cette pierre était précieuse, mais aux yeux de la foi qui, quelque faibles que soient ceux qui la possèdent, voient comme Dieu voit. Pour les incrédules, cette pierre était une pierre d’achoppement et de scandale. Ils s’achoppèrent à la Parole, étant désobéissants, ce à quoi aussi ils étaient destinés. L’apôtre ne dit pas qu’ils étaient destinés au péché, ni à la condamnation ; mais ces pécheurs incrédules et désobéissants — la race juive, longtemps rebelle et se soulevant continuellement contre Dieu — étaient destinés à trouver dans le Seigneur de grâce lui-même une pierre d’achoppement, et à broncher, et à tomber sur ce qui était pour la foi la pierre précieuse du salut. C’était à cette chute particulière que leur incrédulité était destinée.

Les croyants, au contraire, entrèrent dans la puissance des promesses faites à Israël, et de la manière la plus excellente. La grâce et la fidélité même de Dieu, ont apporté l’accomplissement de la promesse dans la personne de Jésus, ministre de la circoncision pour la vérité de Dieu, afin d’accomplir les promesses faites aux pères. Et quoique la nation l’ait rejeté, Dieu n’a pas voulu priver de la bénédiction ceux qui, en dépit de toute cette difficulté pour la foi et pour le coeur, se sont soumis à l’obéissance de la foi et se sont attachés à Celui qui était le méprisé du peuple. Ils n’ont pu avoir la bénédiction d’Israël avec la nation sur la terre, parce que la nation l’avait rejeté ; mais ils ont été pleinement introduits dans les relations avec Dieu d’un peuple accepté de Lui. Le caractère céleste que revêtait alors la bénédiction ne détruisait pas leur acceptation selon la promesse, seulement ils entraient dans la bénédiction selon la grâce. Car la nation, comme telle, l’avait perdue, non seulement de longue date par la désobéissance, mais maintenant en rejetant Celui qui venait en grâce lui faire part de l’effet de la promesse.

L’apôtre, donc, applique le caractère de «nation sainte» au résidu élu, en revêtant les croyants, pour le fonds, des titres accordés par Dieu à Israël, au chapitre 19 de l’Exode, sous condition d’obéissance; mais, ici, en rapport avec le Messie, leur jouissance de ces titres étant fondée sur Son obéissance et sur les droits qu’ils ont acquis par leur foi en Lui.

Or les privilèges du résidu croyant étant fondés sur le Messie, l’apôtre va plus loin et applique à ce résidu les déclarations d’Osée, qui se rapportent à Israël et à Juda rétablis dans la plénitude de la bénédiction aux derniers jours, et jouissant de ces rapports avec Dieu, dans lesquels la grâce les introduira dans ce temps-là.

«Vous êtes», dit-il, «une race élue, une sacrificature royale,... un peuple acquis.» Ce sont à peu près les paroles de l’Exode, au chapitre 19. Puis il continue : «Vous, qui autrefois n’étiez pas un peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de Dieu ; vous, qui n’aviez pas obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde». Ce sont les paroles d’Osée, chapitre 2. Ceci nous présente, de la manière la plus intéressante, les principes sur lesquels la bénédiction est fondée. Dans l’Exode, le peuple devait avoir part à cette bénédiction, s’il obéissait exactement à la voix de Dieu. Or Israël n’avait pas obéi ; il avait été rebelle et revêche ; il avait suivi des dieux étrangers et rejeté le témoignage de l’Esprit ; cependant après ses infidélités, Dieu lui-même avait posé une pierre en Sion, une maîtresse pierre de coin ; et quiconque croyait en Lui ne devait pas être confus ! C’est la grâce. Lorsque Israël avait manqué sous tous les rapports, et que, sur le terrain de l’obéissance, il avait tout perdu, Dieu, en grâce par Jésus, lui donnait ce qui avait été promis au commencement sous condition de l’obéissance. De cette manière, tout lui était assuré.

La question de l’obéissance avait été résolue — sur la désobéissance d’Israël — par grâce, et par l’obéissance du Christ, fondement posé par Dieu en Sion. Mais ce principe de la grâce surabondant sur le péché — par lequel se montre l’incapacité de la désobéissance à frustrer les desseins de Dieu, car cette grâce venait après l’accomplissement de la désobéissance — ce principe si glorieux et si consolant pour le pécheur convaincu, est confirmé d’une manière frappante par la citation d’Osée. Dans ce passage du prophète, Israël est présenté, non seulement comme coupable, mais comme ayant déjà subi son jugement. Dieu avait déclaré qu’il n’aurait plus de miséricorde (quant à sa patience à l’égard des dix tribus), et qu’Israël n’était plus son peuple (dans son jugement sur l’infidèle Juda). Mais ensuite, après l’exécution du jugement, Dieu revient à ses desseins irrévocables de grâce et attire Israël comme une femme délaissée, et lui donne la vallée d’Acor — la vallée de trouble, où Acan avait été lapidé, premier jugement sur Israël infidèle, après son entrée dans la terre de la promesse — comme porte d’espérance. Le jugement est changé en grâce, et Dieu recommence tout à neuf sur un nouveau principe. C’était comme si Israël sortait d’Égypte encore une fois, mais sur un principe tout nouveau. Jéhovah l’épouse pour toujours, en justice, en jugement, en grâce, en miséricorde ; et tout est bénédiction. Alors il l’appelle «Rukhama» ou «objet de miséricorde», et «Ammi, mon peuple !»

L’apôtre donc se sert de ces expressions du prophète, en les appliquant au résidu qui croyait en Jésus, la pierre d’achoppement pour la nation, mais la maîtresse pierre du coin de la part de Dieu pour le croyant. Ainsi, la condition est ôtée, et à la place d’une condition, nous avons la bénédiction après la désobéissance, et, après le jugement, la pleine et assurée grâce de Dieu, fondée (dans son application aux croyants) sur la Personne, l’obéissance et l’oeuvre de Christ.

Il est touchant de voir l’expression de cette grâce dans le terme de «Acor». C’était le premier jugement sur Israël dans la terre de la promesse, parce qu’il s’était profané par l’interdit. Et c’est là que l’espérance est donnée : tant il est vrai que la grâce triomphe complètement de la justice. Or ceci est arrivé de la manière la plus excellente en Christ. Le jugement de Dieu même est devenu, en Lui, la porte d’espérance, la culpabilité et le jugement étant également passés pour toujours.

Les deux parties de la vie chrétienne, en tant que manifestation de la puissance spirituelle, en résultent, dans la double sacrificature, dont l’une répond à la position actuelle de Christ en haut, et l’autre, par anticipation, à la manifestation de sa gloire sur la terre. Ce sont les sacrificatures d’Aaron et de Melchisédec. Car il est maintenant au dedans du voile selon le type d’Aaron ; plus tard, il sera sacrificateur sur son trône, et ce sera la manifestation publique de sa gloire sur la terre. Ainsi, les saints exercent «une sainte sacrificature» (verset 5), pour offrir des sacrifices spirituels de louanges et d’actions de grâce. Doux privilège du chrétien, ainsi introduit aussi près que possible de Dieu ! Il offre ses sacrifices à Dieu avec l’assurance qu’ils seront acceptés, car c’est par Jésus qu’il les offre.

Cette partie de la vie chrétienne est la première, la plus excellente et la plus vitale, la source de l’autre qui en est l’expression ici-bas ; la plus excellente, parce que, dans son exercice, nous sommes en relation immédiate avec l’objet divin de nos affections. Les sacrifices spirituels sont le reflet, par l’action du Saint Esprit, de la grâce dont on jouit ; ce que le coeur fait remonter vers Dieu, étant mû par les dons excellents dont nous sommes les objets et par l’amour qui les a conférés. Le coeur reflète (par la puissance du Saint Esprit) tout ce qui lui a été révélé en grâce, en adorant l’auteur et le donateur de tout, selon la connaissance que nous avons de Lui-même par ce moyen ; les fruits de la Canaan céleste auxquels nous participons, présentés en offrande à Dieu ; l’âme entrant dans la présence de Dieu pour le louer et l’adorer.

C’est la sainte sacrificature selon l’analogie de la sacrificature d’Aaron et du temple à Jérusalem, où Dieu habitait comme dans sa maison.

La seconde sacrificature, dont parle l’apôtre, a pour but d’annoncer les vertus de Celui qui nous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière. La description qui en est faite est tirée de l’Exode, chapitre 19, ainsi que nous l’avons vu. C’est une génération élue, une nation sainte, une sacrificature royale. Je ne fais allusion à la sacrificature de Melchisédec que pour mettre en évidence le caractère d’une sacrificature royale. Les sacrificateurs, parmi les Juifs, s’approchaient de Dieu. Dieu avait formé le peuple pour Lui-même : il devait manifester toutes ses vertus, et publier ses louanges. C’est ce que Christ fera parfaitement au jour de sa gloire. Le chrétien est appelé à le faire maintenant dans ce monde. Il doit reproduire Christ dans ce monde. C’est la seconde partie de sa vie.

On remarquera que le premier chapitre présente le chrétien animé par l’espérance, mais sous l’épreuve — l’épreuve précieuse de la foi. Le second chapitre nous le présente dans ses privilèges, comme une sainte et royale sacrificature, par le moyen de la foi.

Ensuite (chapitre 2:11), l’apôtre commence ses exhortations. Quels que soient les privilèges du chrétien dans cette position, il est toujours envisagé comme pèlerin sur la terre ; et, ainsi que nous l’avons vu, le gouvernement constant de Dieu est l’objet qui se présente à l’esprit de l’apôtre. Mais, d’abord, il avertit les fidèles au sujet de ce qui est intérieur, contre ces sources d’où jaillit la corruption, qui (dans la scène du gouvernement divin) déshonorerait le nom de Dieu et même amènerait le jugement.

La conduite des chrétiens devait être honnête parmi les gentils. Ils portaient le nom de Dieu. L’esprit des hommes, hostile à son nom, cherchait à jeter de l’opprobre sur Lui en attribuant aux chrétiens la mauvaise conduite que ceux qui les blâmaient suivaient eux-mêmes sans remords, tout en se plaignant (chapitre 4:4) de ce que les chrétiens ne voulaient pas aller avec eux dans le même désordre et les mêmes excès. Le chrétien n’avait qu’à poursuivre le chemin de la fidélité envers Dieu. Au jour où Dieu visiterait les hommes, ces calomniateurs, avec leur volonté brisée et leur orgueil abattu par la visitation de Dieu, seraient amenés à reconnaître — par le moyen des bonnes oeuvres qui, malgré leurs calomnies, avaient toujours atteint leur conscience — que Dieu avait agi dans ces chrétiens, et avait été au milieu d’eux.

Après cette courte mais importante exhortation générale aux croyants, l’apôtre s’occupe de la marche des chrétiens en relation avec ceux qui les entourent dans un monde où, d’un côté, Dieu veille sur tout, et où, d’un autre, il permet que les siens souffrent, soit pour la justice, soit pour le nom de Christ, mais où ils ne devraient jamais souffrir pour avoir fait le mal. Le chemin du chrétien donc est tracé. Il est soumis aux ordonnances ou institutions humaines pour l’amour du Seigneur. Il honore tous les hommes et chacun dans sa position, de sorte que personne n’a rien à lui reprocher. Il est soumis à ses maîtres, même s’ils sont méchants, et supporte les torts qu’ils peuvent lui faire. S’il n’était soumis qu’aux maîtres bons et aimables, un esclave mondain pourrait en faire autant ; mais si, ayant bien fait, le chrétien souffre et le supporte avec patience, voilà ce qui est agréable à Dieu, c’est la grâce ! C’est ainsi que Christ a agi, et nous sommes appelés à faire de même. Christ a souffert de cette manière et n’a jamais répondu par des reproches ou des menaces à ceux qui le tourmentaient, mais il se remettait à Celui qui juge justement. C’est à Lui que nous appartenons. Il a souffert pour nos péchés, afin qu’en ayant été délivrés, nous vivions à Dieu. Les chrétiens d’entre les Juifs avaient été comme des brebis errantes (\*); ils étaient ramenés maintenant au berger et au surveillant de leurs âmes. Mais de quelle manière parfaite ces exhortations montrent que le chrétien n’est pas de ce monde, mais qu’il y poursuit son chemin : cependant ce chemin y était celui de la paix.

(\*) Allusion, je suppose, au dernier verset du Ps. 119. L’apôtre place constamment les chrétiens juifs sur le terrain du résidu béni, en en faisant une question de salut d’âme.

# Chapitre 3

De la même manière, les femmes devaient être soumises à leurs maris en toute modestie et pureté, afin que ce témoignage rendu à l’effet de la Parole par ses fruits, tînt la place de la Parole elle-même, si les maris ne voulaient pas écouter celle-ci. Les femmes devaient s’appuyer avec patience et douceur sur la fidélité de Dieu et ne pas se laisser épouvanter par la vue de la puissance des adversaires. (Comparer Phil. 1 :28).

Les maris, de même, devaient demeurer avec leurs femmes, leurs affections et leurs rapports étant réglés par la connaissance chrétienne, et non par aucune passion humaine ; les honorant et marchant avec elles comme étant héritiers ensemble de la grâce de la vie.

Enfin, tous devaient marcher dans un esprit de paix et de douceur, portant avec eux dans leurs rapports avec les autres, cette bénédiction dont ils étaient eux-mêmes les héritiers et de laquelle ils devaient, par conséquent, porter toujours l’esprit avec eux. En suivant le bien, en ayant la langue gouvernée par la crainte du Seigneur, en évitant le mal et en cherchant la paix, ils jouiront paisiblement de la vie présente sous le regard de Dieu. Car les yeux du Seigneur sont sur les justes, et ses oreilles sont tournées vers leurs supplications ; mais la face du Seigneur est contre ceux qui font le mal. Et qui, d’ailleurs, leur ferait du mal, s’ils ne suivaient que ce qui est bon ?

Tel est donc le gouvernement de Dieu, tels sont les principes selon lesquels il veille sur la marche de ce monde. Néanmoins, ce n’est pas maintenant un gouvernement direct et immédiat qui empêche tout mal. La puissance du mal agit encore sur la terre ; ceux qui en sont animés, se montrent hostiles aux justes et agissent par cette frayeur que Satan sait inspirer. Mais, en donnant au Seigneur sa place dans l’âme, cette frayeur que l’ennemi cherche à produire n’y a plus de place. Si le coeur a la conscience de la présence de Dieu, ce coeur tremblerait-il devant l’ennemi ? Voilà le secret du courage et de la paix en confessant Christ. Alors les instruments de l’ennemi cherchent à nous détourner et à nous accabler par leurs prétentions; mais la conscience que Dieu est là, dissipe ces prétentions et en détruit toute la force. Appuyés sur la force de Sa présence, nous sommes prêts à répondre avec douceur et avec une sainte révérence éloignée de toute légèreté, à ceux qui demandent raison de notre espérance. Pour cela il est nécessaire d’avoir une bonne conscience. On peut porter à Dieu une mauvaise conscience pour qu’il pardonne et fasse grâce ; mais on ne peut résister à l’ennemi si l’on a une mauvaise conscience : on le craint. On craint d’un côté sa malice et, d’un autre, on a perdu la conscience de la présence et de la force de Dieu. En marchant devant Dieu, on ne craint rien; le coeur est libre : on n’a pas à penser à soi ; on pense à Dieu ; et les adversaires sont honteux d’avoir faussement accusé ceux dont la conduite est irréprochable et contre lesquels aucune accusation ne peut être élevée, excepté les calomnies des ennemis, calomnies qui tournent à la propre honte de ceux-ci.

Il est possible que Dieu trouve bon que nous souffrions. S’il en est ainsi, il vaut mieux que nous souffrions pour le bien que pour le mal. L’apôtre présente un touchant motif pour cela : Christ a souffert, une fois pour toutes, pour les péchés; que cela suffise; ne souffrons que pour la justice. Souffrir pour le péché a été sa tâche ; il l’a accomplie et pour toujours, mis à mort quant à sa vie dans la chair, mais vivifié suivant la puissance de l’Esprit divin.

Le passage qui suit a présenté des difficultés aux lecteurs de la Bible ; mais il me semble simple, si l’on saisit le but de l’Esprit de Dieu. Les Juifs attendaient un Messie présent corporellement, qui délivrerait la nation et élèverait les Juifs au faîte de la gloire terrestre. Or, ce Messie n’était pas présent de cette manière, nous le savons, et les Juifs croyants avaient à supporter les moqueries et la haine des incrédules, à cause de leur confiance dans un Messie qui n’était pas présent et n’avait opéré aucune délivrance pour le peuple. Les croyants avaient le salut de l’âme et connaissaient Jésus dans le ciel, mais les hommes incrédules ne se souciaient pas de cela. L’apôtre donc cite le cas du témoignage de Noé. Les Juifs croyants étaient en petit nombre, et ils n’avaient Christ que selon l’Esprit. Par la puissance de cet Esprit, Christ avait été ressuscité d’entre les morts. C’était par la puissance du même Esprit, qu’il était allé, sans être corporellement présent, prêcher en Noé. Le monde avait été désobéissant alors (comme les Juifs au temps de l’apôtre), et huit personnes seulement avaient été sauvées, comme actuellement les croyants ne se trouvaient non plus qu’un petit troupeau. Mais les esprits des désobéissants étaient maintenant en prison, parce qu’ils n’avaient pas obéi à Christ, présent au milieu d’eux par son Esprit, en Noé. La patience de Dieu attendait alors, comme elle attendait maintenant à l’égard de la nation juive; le résultat devait être le même. Et il l’a été.

L’interprétation que nous donnons de ce passage est confirmée (à l’encontre de celle qui suppose que l’Esprit de Christ a prêché dans le hadès aux âmes, gardées là depuis le déluge) par la considération que dans la Genèse nous lisons : «Mon Esprit ne contestera pas à toujours avec l’homme, mais ses jours seront cent vingt ans» (Gen. 6:3) ; ce qui veut dire, que l’Esprit de Dieu lutterait dans le témoignage de Noé, pendant 120 ans, et pas plus longtemps. Or, il serait extraordinaire que ce ne fût qu’avec ces hommes-là seuls (car il n’est parlé que de ceux-là), que le Seigneur lutterait en témoignage après leur mort. En outre, nous pouvons remarquer, qu’en considérant cette expression comme signifiant l’Esprit de Christ en Noé, nous ne faisons qu’employer une phrase bien connue de Pierre car, comme nous l’avons vu, c’est lui qui a dit : «L’Esprit de Christ, qui était dans les prophètes.»

Ces esprits donc sont en prison, parce qu’ils n’ont pas écouté l’Esprit de Christ en Noé. (Comparer 2 Pierre 2:5-9.) À ceci, l’apôtre ajoute la comparaison du baptême avec l’arche de Noé dans le déluge. Noé avait été sauvé à travers l’eau, nous aussi nous le sommes; car l’eau du baptême figure la mort, comme le déluge a été, pour ainsi dire, la mort du monde. Or Christ a passé par la mort, et il est ressuscité. Nous entrons dans la mort, dans le baptême, mais comme l’arche, parce que Christ a souffert dans la mort pour nous et en est sorti dans la résurrection, comme Noé du déluge, pour commencer comme une nouvelle vie dans un monde ressuscité. Or Christ, ayant passé par la mort, a expié les péchés ; et nous, en y passant spirituellement, nous y laissons tous nos péchés, comme Christ l’a fait réellement pour nous ; car il est ressuscité sans les péchés qu’il a expiés sur la croix. Et c’étaient nos péchés ; et ainsi, par la résurrection, nous avons une bonne conscience. Nous traversons la mort, en esprit et en figure, par le baptême. La force de la chose qui donne la paix, c’est la résurrection de Christ, après l’accomplissement de l’expiation ; par cette résurrection donc, nous avons une bonne conscience.

Or, c’était ce que les Juifs avaient à apprendre. Le Christ était monté au ciel, toutes les puissances et les principautés lui étant soumises. Il est à la droite de Dieu. Nous avons donc, non un Messie sur la terre, mais une bonne conscience et un Christ céleste.

# Chapitre 4

Depuis le commencement de ce chapitre jusqu’à la fin du verset 7, l’apôtre continue à traiter des principes généraux du gouvernement de Dieu, en exhortant le chrétien à se conduire selon les principes de Christ lui-même, ce qui lui ferait éviter la marche que ce gouvernement condamne, tandis qu’il attendait le jugement du monde par le Christ qu’il servait. Christ glorifié, ainsi que nous l’avons vu à la fin du chapitre précédent, était prêt à juger ; et ceux qui s’irritaient contre les chrétiens et étaient menés par leurs passions, sans s’inquiéter de ce jugement qui venait, rendraient compte à ce Juge qu’ils ne voulaient pas reconnaître comme Sauveur.

Les souffrances, dont il est question ici, on le remarquera, sont des souffrances pour la justice (chapitre 2:19 ; 3:17), en rapport avec le gouvernement et le jugement de Dieu. Le principe était celui-ci : les chrétiens acceptaient et suivaient le Sauveur que le monde et Sa nation rejetaient ; ils marchaient sur ses saintes traces dans la justice comme pèlerins et étrangers, en abandonnant la corruption qui régnait dans le monde. En marchant dans la paix et en suivant le bien, ils évitaient jusqu’à un certain point, les attaques des autres ; et les yeux de Celui qui veille d’en haut sur toutes choses, reposaient sur les justes. Toutefois, dans les relations de la vie ordinaire (voyez chapitre 2:18) et dans les rapports avec les hommes, il est bien possible qu’on ait à souffrir et à subir de flagrantes injustices. Or le temps du jugement de Dieu n’était pas encore arrivé. Christ est en haut ; il avait été rejeté sur la terre, et la part du chrétien était de le suivre. Le temps de la *manifestation* du gouvernement de Dieu serait lors du jugement que Christ doit exercer. En attendant, sa marche sur la terre a donné le modèle de ce que le Dieu de jugement approuve. (Chapitre 2:21-23 ; 4:1 et suivants.)

On doit faire du bien, souffrir et prendre patience. C’est là ce qui est agréable à Dieu ; c’est là ce que Christ a fait. Il valait mieux, si Dieu le trouvait bon, souffrir pour le bien, que souffrir pour le mal. Christ (chapitre 2:24) a porté nos péchés, a souffert pour nos péchés, le Juste pour les injustes, afin qu’étant morts au péché, nous vivions pour la justice, et qu’il nous amenât à Dieu lui-même. Christ est maintenant en haut ; il est prêt à juger. Quand le jugement arrivera, les principes du gouvernement de Dieu seront manifestés et prévaudront.

Le commencement du chapitre 4 demande quelques remarques un peu plus détaillées. La mort du Christ y est appliquée à la mort pratique aux péchés ; état qui est mis en contraste avec la vie des gentils.

Christ sur la croix (Pierre fait allusion au verset 18 du chapitre précédent) a souffert pour nous dans la chair. Il est mort de fait quant à sa vie d’homme. Il faut nous armer du même sentiment et ne tolérer aucune activité de vie ou de passions qui soient selon la volonté du vieil homme, mais souffrir quant à la chair, ne cédant jamais à ses désirs. Le péché est l’action, en nous, de la volonté de la chair, de la volonté de l’homme en tant que vivant dans ce monde. Lorsque cette volonté agit, le principe du péché est là, car nous devons obéir. La volonté de Dieu doit être le ressort de notre vie morale ; elle doit l’être d’autant plus que maintenant que nous avons la connaissance du bien et du mal — que la volonté de la chair, non subordonnée à Dieu, est en nous — il faut, ou que nous prenions la volonté de Dieu comme notre seul motif, ou que nous agissions selon la volonté de la chair, car celle-ci est toujours présente en nous.

Christ est venu pour obéir, il a choisi plutôt de mourir et de souffrir toutes choses, que de ne pas obéir. Il est ainsi mort au péché, qui n’a jamais trouvé entrée dans son coeur. Tenté au dernier point, il préféra la mort à la désobéissance, même lorsque la mort avait et le caractère de la colère contre le péché et le caractère du jugement. Tout amère qu’était la coupe, il l’a bue plutôt que de ne pas accomplir de la manière la plus parfaite la volonté de son Père et de ne pas le glorifier. Éprouvé au plus haut degré, mais restant parfait, la tentation qui l’assaillait toujours du dehors et cherchait une entrée en Lui (car il n’en avait pas au dedans de Lui), était toujours tenue dehors ; elle n’a jamais pénétré en Lui, et il ne s’est manifesté aucun mouvement de sa volonté pour elle ; elle a fait ressortir l’obéissance, ou la perfection des pensées divines dans l’homme, et, en mourant, en souffrant dans la chair, il en avait complètement fini avec elle, fini avec le péché pour toujours, et il est entré pour toujours dans le repos, après avoir été éprouvé jusqu’au dernier point et avoir été tenté en toutes choses semblablement à nous (\*), quant à l’épreuve de la foi, quant au combat de la vie spirituelle.

(\*) Ce n’est pas, comme dans la version autorisée, «toutefois sans péché», tout vrai que cela puisse être, mais  «à part le péché». Nous sommes tentés, étant entraînés par nos propres convoitises. Christ a eu sur la route toutes nos difficultés, toutes nos tentations, mais il n’avait en lui-même rien qui pût le conduire mal — bien loin de là sûrement — rien qui répondit à la tentation.

Or, il en est de même pour nous. Si je souffre dans la chair, la volonté de la chair n’est assurément pas en activité ; et la chair, dans ce que je souffre, est morte pratiquement, je n’ai plus rien à faire avec les péchés (\*). Nous sommes donc affranchis du péché ; nous en avons fini avec lui, et nous sommes en repos. Si nous sommes *contents* de souffrir, la volonté n’agit pas, le péché n’est pas là, de fait; car souffrir n’est pas volonté, c’est la grâce agissant selon l’image et les sentiments de Christ dans le nouvel homme ; et nous sommes délivrés de l’action du vieil homme : il n’agit pas ; nous nous reposons de lui, nous en avons fini avec lui, pour ne plus vivre, pendant le restant de notre vie d’ici-bas, dans la chair, selon les convoitises de l’homme, mais selon la volonté de Dieu que suit le nouvel homme.

(\*) Pierre s’arrête aux effets ; Paul, comme toujours, va jusqu’à la racine (Romains 6).

Il suffit que nous ayons passé le temps déjà écoulé de notre vie en faisant la volonté des gentils (Pierre parle toujours aux chrétiens de la circoncision) et en commettant les excès auxquels ceux-ci s’abandonnaient, s’étonnant en même temps de ce que les chrétiens se refusaient à faire comme eux> et disant du mal d’eux pour cette raison. Mais ils devaient rendre compte à Celui qui est prêt à juger les vivants et les morts.

Les Juifs étaient habitués au jugement des vivants, car ils formaient le centre du gouvernement de Dieu sur la terre. Le jugement des morts, qui nous est plus familier, ne leur avait pas été positivement révélé. Ils étaient toutefois passibles de ce jugement; car c’est dans ce but que les promesses de Dieu leur avaient été présentées de leur vivant, afin qu’ils vécussent selon Dieu en esprit, ou qu’ils fussent jugés comme hommes responsables des choses faites dans la chair. Car l’un ou l’autre de ces résultats devait être produit dans chacun de ceux qui ont entendu les promesses. Ainsi, pour ce qui concerne les Juifs, le jugement des morts devait avoir lieu, en rapport avec les promesses qui leur ont été présentées. Car ce témoignage de Dieu plaçait tous ceux qui l’entendaient sous la responsabilité, de sorte qu’ils devaient être jugés comme des hommes qui avaient à rendre compte à Dieu de leur conduite dans la chair, à moins qu’ils ne sortissent de cette position de vie dans la chair, étant vivifiés par la puissance de la parole qui leur était adressée, appliquée par l’énergie de l’Esprit ; de sorte qu’ils échappaient à la chair par la vie spirituelle qu’ils recevaient.

Or la fin de toutes choses était proche. L’apôtre, tout en parlant du grand principe de responsabilité, en rapport avec le témoignage de Dieu, attire l’attention des fidèles sur la pensée solennelle de la fin de toutes ces choses sur lesquelles la chair s’appuyait. Cette fin approchait.

Ici, remarquez-le, Pierre présente non la venue du Seigneur pour recevoir les siens, ni son apparition avec eux, mais ce moment de la sanction solennelle des voies de Dieu, où tout refuge de la chair disparaîtra et où toutes les pensées de l’homme périront pour toujours.

Quant aux rapports de Dieu avec le monde, en gouvernement, la destruction de Jérusalem, quoiqu’elle n’ait pas été «la fin», a été cependant d’une immense importance, parce qu’elle a détruit le siège même de ce gouvernement sur la terre, où le Messie aurait dû régner et où il régnera.

Dieu veille sur toutes choses ; il prend soin des siens, il compte les cheveux de leurs têtes ; il fait contribuer toutes choses à leur plus grand bien ; mais c’est au milieu d’un monde qu’il ne reconnaît plus. Car, non seulement le gouvernement terrestre et direct de Dieu est mis de côté, ce qui a eu lieu du temps de Nébucadnetsar et, en un certain sens, du temps de Saül, mais le Messie qui doit y régner, a été rejeté et a pris la position céleste, en résurrection, qui forme le sujet de cette épître.

La destruction de Jérusalem (qui devait avoir lieu en ce temps-là) a été l’abolition finale des traces mêmes de ce gouvernement, jusqu’à ce que le Seigneur revienne. Les relations d’un peuple terrestre avec Dieu, sur le pied de la responsabilité de l’homme, avaient fini. Le gouvernement général de Dieu prenait la place de celui qui l’avait précédé; gouvernement toujours le même en principe, mais qui, Jésus ayant souffert sur la terre, laissait encore souffrir ses membres ici-bas. Et, jusqu’au jugement, les méchants persécuteront les justes, et il faut que les justes aient patience. À l’égard de la nation, ces relations avec Dieu n’ont subsisté que jusqu’à la destruction de Jérusalem ; les espérances incrédules des Juifs, comme nation, ont été judiciairement renversées. L’apôtre parle ici d’une manière générale, et en vue de l’effet de la vérité solennelle de la fin de toutes choses, car Christ est toujours «prêt à juger» : et s’il y a du retard, c’est que Dieu ne veut pas la mort du pécheur, et qu’il prolonge le temps de la grâce.

En vue de cette fin de tout ce qui se voit, nous devons être sobres et veiller pour prier. Nous devons avoir le coeur ainsi exercé envers Dieu, qui ne change pas, qui ne passera jamais, et qui nous garde à travers toutes les difficultés et les tentations de cette scène passagère jusqu’au jour prochain de la délivrance. Au lieu de nous laisser entraîner par les choses présentes et visibles, nous devons tenir en bride et nous-mêmes, et notre volonté, et nous entretenir avec Dieu.

Ceci conduit l’apôtre à parler de la position intérieure des chrétiens, de leurs relations entre eux et non pas avec le gouvernement général du monde de la part de Dieu. Ils suivent Christ lui-même, parce qu’ils sont chrétiens. La première chose que Pierre leur enjoint, c’est une charité fervente ; non seulement un support qui empêcherait que l’irritation de la chair n’éclate, mais une énergie d’amour qui, en imprimant son caractère sur toutes les voies des chrétiens les uns envers les autres, mettrait de côté pratiquement l’action de la chair, et rendrait manifestes la présence et l’action divines.

Or cet amour a couvert une multitude de péchés. Pierre ne parle pas ici du pardon final, mais de la connaissance actuelle que Dieu prend des choses, de ses relations actuelles en gouvernement avec son peuple ; car nous avons des relations actuelles avec Dieu. Si l’Assemblée est en désaccord, s’il y a peu d’amour, si les rapports entre les chrétiens ne s’entretiennent qu’avec des coeurs étroits et avec difficulté, le mal qui existe, les torts mutuels subsistent devant Dieu ; mais s’il y a l’amour qui ne commet point de tort, ni ne s’en venge, mais les pardonne et n’y trouve qu’une occasion de s’exercer, alors c’est sur l’amour et non pas sur le mal que le regard de Dieu repose. Si même il y a des méfaits — des péchés — l’amour s’en occupe, l’offenseur est ramené et restauré par la charité de l’assemblée ; les péchés sont ôtés de devant les yeux de Dieu, ils sont couverts. C’est une citation des Proverbes 10:12 : «La haine excite les querelles, mais l’amour couvre toutes les transgressions.» Nous avons le droit de les pardonner — de laver les pieds de notre frère. (Comparer Jacques 5:15 et 1 Jean 5:16.) Non seulement nous pardonnons, mais l’amour maintient l’assemblée devant Dieu selon sa propre nature, de sorte qu’il peut la bénir.

Les chrétiens doivent exercer l’hospitalité les uns envers les autres avec toute libéralité. Cet exercice de l’hospitalité est l’expression de l’amour et contribue beaucoup à le maintenir : on n’est plus étranger l’un pour l’autre.

Ensuite, après l’exercice de la grâce, viennent les dons. Tout vient de Dieu. Selon que chacun avait reçu le don, il devait servir, dans ce don, comme dispensateur de la grâce variée de Dieu. C’est Dieu qui donne ; le chrétien est serviteur et responsable comme dispensateur de la part de Dieu. Il doit tout attribuer à Dieu, directement à Dieu. S’il parle, il doit le faire comme oracle de Dieu, c’est-à-dire comme parlant de la part de Dieu et non de son propre fonds. Si quelqu’un sert dans les choses temporelles, qu’il le fasse comme avec une force et une capacité qui viennent de Dieu, afin que, soit que quelqu’un parle, soit que quelqu’un serve, Dieu soit glorifié en toutes choses par Jésus Christ. À lui, ajoute l’apôtre, soient gloire et puissance ! Amen.

Après ces exhortations, Pierre revient aux souffrances pour le nom de Christ. Les chrétiens ne devaient pas considérer les persécutions ardentes qui venaient sur eux pour les éprouver, comme une chose étrange qui leur arrivait. Au contraire, ils étaient unis à un Christ souffrant et rejeté : ils participaient ainsi à ses souffrances et ils devaient s’en réjouir. Christ allait bientôt paraître, et ces souffrances pour Lui tourneraient à leur suprême joie, lorsque sa gloire serait révélée. Les chrétiens devaient donc se réjouir en ce qu’ils participaient aux souffrances de Christ, pour être remplis d’une abondante joie à la révélation de sa gloire. S’ils étaient dans l’opprobre pour le nom de Christ, ils étaient heureux. L’Esprit de Dieu reposait sur eux. C’était le nom de Christ qui amenait l’opprobre sur eux. Christ était dans la gloire auprès de Dieu ; l’Esprit qui venait de cette gloire et de ce Dieu, les remplissait de joie en supportant l’opprobre. C’était Christ qui était blasphémé — Christ qui était glorifié — blasphémé par les ennemis de l’Évangile, tandis que les chrétiens avaient la joie de le glorifier. On remarquera que, dans ce passage, c’est pour Christ lui-même (ainsi qu’il a été dit), que le fidèle souffre ; et c’est pourquoi l’apôtre parle de gloire et de joie à l’apparition de Jésus Christ, tandis qu’il n’en fait pas mention aux chapitre 2:20 et 3:17. (Comparez Matthieu 5:10-12.)

Le chrétien ne doit donc jamais souffrir comme malfaiteur; mais s’il souffrait comme chrétien, il ne devait pas en avoir de honte, mais il devait glorifier Dieu pour cela. L’apôtre revient ensuite au gouvernement de Dieu ; car ces souffrances des fidèles avaient un autre caractère aussi. Pour la personne qui souffrait, c’était une gloire ; elle participait aux souffrances de Christ, et l’Esprit de gloire et de Dieu reposait sur elle ; et tout cela tournerait en abondante joie quand la gloire serait révélée. Mais Dieu ne prenait pas plaisir à laisser souffrir son peuple. Il le permettait ; et si Christ a dû souffrir pour nous, sans que Lui, qui n’a pas connu le péché, en eût besoin pour lui-même, le peuple de Dieu a souvent besoin d’être exercé par la souffrance pour son propre compte. Dieu se sert pour cela des méchants, ennemis du nom de Christ. — Le livre de Job explique ceci, indépendamment de toute économie. Mais sous chaque forme de ses voies, Dieu exerce ses jugements selon l’ordre qu’il a établi. Il a fait ainsi dans ses relations avec Israël ; il le fait de même avec l’Assemblée. Celle-ci a une part céleste ; et si elle s’attache à la terre, Dieu permet à l’ennemi de la troubler. Il est possible que la personne qui souffre soit pleine de foi et d’amour, dévouée pour le Seigneur; mais dans la persécution, le coeur sent que le monde n’est pas son repos, qu’il faut qu’il ait sa part ailleurs et sa force ailleurs. Nous ne sommes pas du monde qui nous persécute. Si le fidèle serviteur de Dieu est retranché du monde par la persécution, la foi en est fortifiée, car Dieu est en cela ; mais ceux du milieu desquels il est retranché, souffrent et sentent que la main de Dieu est intervenue. Ses voies revêtent la forme de jugement; toujours en amour parfait, mais en discipline.

Dieu juge tout selon sa nature. Il veut que tout soit en accord avec sa nature. Nul *homme* droit et honorable ne voudrait avoir les méchants auprès de lui et toujours devant lui. *Dieu ne le voudrait certainement pas.* Et c’est dans ce qui est le plus près de Lui, qu’il veut par-dessus tout que toute chose réponde à sa nature et à sa sainteté — à tout ce qu’il est. Je voudrais que, autour de moi, tout fût assez propre pour ne pas me déshonorer : mais dans ma maison, je veux une propreté telle que je la désire personnellement. Ainsi, il faut que le jugement commence par la maison de Dieu : l’apôtre fait allusion ici à Ézechiel 9:6. C’est un principe solennel. Aucune grâce, aucun privilège ne change la nature de Dieu ; et il faut que tout soit conforme à cette nature, ou soit, à la fin, banni de sa présence. La grâce peut nous rendre conformes à la nature de Dieu, et c’est ce qu’elle fait. Elle donne la nature divine, de sorte qu’il y a en nous un principe de conformité absolue avec Dieu. Mais, quant à la conformité pratique en pensée et en acte, il faut que le coeur et la conscience soient exercés, afin que l’intelligence du coeur, les aspirations et les désirs habituels de la volonté soient formés d’après la révélation de Dieu, et dirigés vers Lui continuellement.

Or, si cette conformité manque, de sorte que son absence nuise au témoignage de Dieu, Dieu qui juge son peuple et qui jugera le mal partout, intervient par les châtiments qu’il inflige. Le jugement commence par la maison de Dieu. Les justes sont difficilement sauvés. Il ne s’agit évidemment pas, ici, de la rédemption, ni de la justification, ni de la communication de la vie : ceux à qui Pierre s’adresse possédaient ces choses. Pour l’apôtre, le «salut» est non seulement la jouissance actuelle du salut de l’âme, mais la pleine délivrance des fidèles, qui aura lieu à la venue de Christ en gloire. Il a en vue toutes les tentations, toutes les épreuves, tous les dangers par lesquels le chrétien passe en atteignant le bout de sa carrière. Il faut toute la puissance de Dieu, dirigée par la sagesse divine, guidant et soutenant la foi, pour faire passer le chrétien sain et sauf au travers du désert où Satan met en oeuvre tous les ressorts de sa subtilité pour le faire périr. La puissance de Dieu l’accomplira ; mais au point de vue humain, les difficultés, sont presque insurmontables. Or, si les justes — selon les voies de Dieu qui doit maintenir son jugement conforme aux principes du bien et du mal dans son gouvernement, et qui ne veut se démentir en aucune manière en agissant envers l’ennemi de nos âmes — si les justes étaient difficilement sauvés, que deviendraient le pécheur et l’impie ? Ce n’est pas le moyen d’échapper à ces difficultés que de se joindre à eux. Quand on souffrait comme chrétien, on n’avait qu’une chose à faire, s’abandonner à Celui qui veillait sur le jugement qu’il exécutait. Car, puisque c’était sa main, on souffrait selon sa volonté. Christ a fait ainsi.

Remarquez, ici, qu’il ne s’agit pas seulement du gouvernement de Dieu, mais qu’il y a l’expression : «Comme à un fidèle Créateur». L’Esprit de Dieu se meut ici dans cette sphère. C’est la relation de Dieu avec ce monde, et l’âme le connaît comme Celui qui l’a créée et qui n’abandonne pas les oeuvres de ses mains. Nous sommes sur le terrain juif : Dieu, connu dans ses rapports avec la première création. La confiance en Lui est fondée sur Christ ; mais Dieu est connu dans ses voies envers ce monde, et envers nous dans notre pèlerinage ici-bas où il gouverne et juge les chrétiens, comme il jugera tout le monde.

# Chapitre 5

L’apôtre revient à des détails chrétiens. Il exhorte les anciens, lui qui est ancien ; car il paraît que, parmi les Juifs, ce titre était plutôt caractéristique qu’officiel (comparer verset 5) ; il les exhorte à paître le troupeau de Dieu. L’apôtre se désigne comme quelqu’un qui avait été témoin des souffrances de Christ et qui devait avoir part à la gloire qui sera révélée. C’était la fonction des douze d’être témoins de la vie de Christ (Jean 15),comme celle du Saint Esprit était de rendre témoignage à sa gloire céleste. Pierre se place aux deux bouts de l’histoire du Seigneur, et laisse l’intervalle privé de tout, sauf de l’espérance et du pèlerinage vers un but. Il avait vu les souffrances de Christ; il devait participer à sa gloire lorsqu’il *serait révélé.* C’est un Christ qui se place lui-même en relation avec les Juifs, et seulement connu par la foi maintenant. Pendant sa vie sur la terre, il a été au milieu des Juifs, quoiqu’il y ait souffert et qu’il y ait été rejeté. Lorsqu’il paraîtra, il sera de nouveau en relation avec la terre et avec ce peuple.

Paul parle autrement, tout en confirmant ces vérités. Il n’a connu le Seigneur qu’après son exaltation ; il n’est pas un témoin de ses souffrances, mais il cherche la puissance de sa résurrection et la communion de ses souffrances. Son coeur est lié à Christ pendant que Christ est dans le ciel, comme étant uni à Lui, en haut : et quoiqu’il désire l’apparition du Seigneur pour le rétablissement de toutes les choses dont les prophètes avaient parlé, il se réjouit de savoir qu’il ira à sa rencontre avec joie et reviendra avec Lui quand il sera révélé du ciel.

Les anciens devaient paître le troupeau de Dieu avec promptitude, et non comme par contrainte, ni pour un gain, ni comme dominant sur un héritage qui leur appartienne, mais comme les modèles du troupeau. Ils devaient prodiguer de tendres soins au troupeau, pour l’amour de Christ, souverain Pasteur, en vue du bien des âmes. D’ailleurs c’était le troupeau *de Dieu* qu’ils étaient appelés à paître. Quelle pensée aussi solennelle que douce ! Il est impossible qu’un homme ait jamais l’idée de parler de son troupeau, s’il a compris que c’est le troupeau de Dieu, et que Dieu nous permet de le paître.

On peut remarquer que le coeur du bienheureux apôtre est là où le Seigneur l’avait placé. «Pais mes brebis», telle avait été l’expression de la grâce parfaite du Seigneur envers Pierre, lorsqu’il amenait celui-ci à la confession humiliante, mais salutaire, qu’il fallait l’oeil de *Dieu* pour voir que son faible disciple l’aimait. Au moment où il le convainquait de son néant absolu, le Seigneur lui confiait ce qu’il avait de plus cher. Aussi voyons-nous ici que c’est le souci de l’apôtre, le désir de son coeur, que les anciens paissent le troupeau. Ici comme ailleurs, Pierre ne va pas plus loin que l’apparition du Seigneur. C’est à cette époque que les voies de Dieu en gouvernement — dont les Juifs étaient le centre terrestre — seront pleinement manifestées. Alors, la couronne de gloire sera présentée à celui qui aura été fidèle et qui aura satisfait le coeur du souverain Pasteur.

Les jeunes gens devaient se soumettre à ceux qui étaient plus âgés, et tous, les uns aux autres. Tous devaient être revêtus d’humilité ; car Dieu résiste aux orgueilleux et fait grâce aux humbles. Ce sont encore les principes de son gouvernement. Sous sa main, ils devaient donc s’humilier ; ils seraient exaltés au temps convenable. Faire ainsi, c’était s’en rapporter à Dieu. Lui savait ce qui était nécessaire. Lui, qui les aimait, les élèverait dans un temps convenable. Il s’inquiétait d’eux ; ils devaient se reposer sur Lui, lui remettre tous leurs soucis.

D’un autre côté, ils devaient être sobres et vigilants, car l’adversaire cherchait à les dévorer. Ici — quelles que soient ses ruses, quoiqu’il puisse dresser des embûches aux chrétiens — c’est sous le caractère d’un lion rugissant, qui excite des persécutions ouvertes, que l’apôtre le présente. On devait lui résister, tenant ferme dans la foi. Partout, les mêmes afflictions se trouvaient. Toutefois, le Dieu de toute grâce est la confiance des chrétiens. Il nous a appelés à participer à sa gloire éternelle. Le souhait de l’apôtre pour eux est que, après qu’ils auraient souffert pour un temps, le Dieu de grâce rendît ceux auxquels il écrit, parfaits, complets — les affermît, les fortifiât, édifiant leurs coeurs sur le fondement d’une assurance inébranlable. Et à Lui, ajoute-t-il, soient la gloire et la puissance.

On voit que les chrétiens, auxquels Pierre écrivait, souffraient, et que l’apôtre expliquait ces souffrances d’après les principes du gouvernement divin, eu égard spécialement aux relations des chrétiens avec Dieu comme étant sa maison, soit que ces souffrances fussent des souffrances à cause de la justice, ou des souffrances pour le nom du Seigneur. Elles n’étaient que pour un temps. L’espérance du chrétien était ailleurs ; la patience chrétienne était agréable à Dieu. C’était leur gloire, s’ils souffraient pour le nom de Christ. Au reste, Dieu jugeait sa maison et veillait sur son peuple.